



Compte rendu de l'actualité du Collectif Et de la visio-conférence du mardi 9 septembre 2025

42 personnes présentes

Présentation des participants

- **Jean Yves (Finistère)**, paysan dans la zone légumière du nord Finistère ; a dû arrêter la ferme à 50 ans à cause de la **maladie de Buerger** qui se caractérise par un manque d'irrigation sanguine ; celle-ci empêche le corps de reconstituer son capital chaleur. Il entame une reconnaissance en maladie professionnelle pour un **cancer de la prostate**
- **Jean Paul (Ille et Vilaine)**, paysan en polyculture élevage. Conscient des risques liés aux pesticides, il est passé en bio en 2009. Il a été reconnu en 2024 pour un **cancer de la prostate** ; il souffre également d'une **amylose à transthyrérite** pour laquelle il vient aussi de déposer une demande de reconnaissance. Cette maladie provoque un rétrécissement du canal lombaire et rend la marche difficile.
- **Peter (Bruxelles – Belgique)**, a été victime, en décembre 2022, de l'application négligente de pesticides inadaptés et non autorisés dans son appartement par une entreprise professionnelle. Depuis, sa vie a été totalement bouleversée : il a subi une intoxication grave nécessitant une hospitalisation, avec des séquelles persistantes, et son logement reste, à ce jour, inhabitable en raison de la contamination chimique. Depuis 2,5 ans, il est engagé dans une procédure civile éprouvante et déséquilibrée, isolé face à l'influence de l'industrie chimique, qui nie les faits, minimise les conséquences, temporise pour l'épuiser et le décourager, et avec des frais d'assistance juridiques astronomiques. Il a sollicité l'aide de notre Collectif.
- **Bruno (Indre)**, retraité et militant, il souhaite créer un Collectif dans sa région pour informer et lutter contre les pesticides et les conséquences négatives de l'agriculture industrielle.
- **Françoise (Maine et Loire)** a été riveraine en 2018 de l'intoxication des riverains par le métam sodium utilisé par les Maraîchers Nantais pour traiter la mâche. Elle participe aujourd'hui au CEVA (Collectif Environnement Val de l'Authion).
- **Cécile (75)**, a été intoxiquée par un insecticide microencapsulé présenté comme sûr pour les femmes enceintes et les bébés, utilisé sans précaution par une entreprise spécialisée pour le traitement de punaises de lit dans son appartement ; depuis elle n'a pu le réintégrer depuis septembre 2023. L'intoxication a été reconnue par le Centre antipoison, sa santé s'est dégradée et le signalement à l'ARS n'a pas été suivi de résultat concret. Elle a fait faire des analyses toxicologiques, une expertise judiciaire est en cours, mais elle manque d'experts spécialisés en pesticides et médecins experts pour équilibrer les forces lors des procédures judiciaires. Elle a sollicité l'aide de notre Collectif.
- **Bertrand (72)** a utilisé des pesticides quand il travaillait dans les espaces verts ; atteint d'un **myéloome**, il vient d'être reconnu en maladie professionnelle. Aujourd'hui, il s'investit dans la lutte contre les pesticides avec Générations Futures et notre Collectif. Il vient de tenir 2 stands dans des fêtes locales.



- **José (56)** a été apiculteur professionnel pendant 40 ans, a utilisé un peu d'acaricides, « se croyait en bonne santé » et a finalement découvert un **cancer de la prostate**, reconnu en maladie professionnelle en 2024. Il conteste la date de consolidation de celle-ci ; en effet le formulaire informatique de la MSA, rempli par le médecin traitant, oblige celui-ci à saisir la date du jour de la visite médicale, date totalement aléatoire et indépendante du parcours médical du malade.

La MSA (et la CNAM) ne respectent même pas leurs propres règles qui stipulent que cette date de consolidation doit s'appuyer sur la date d'un rapport médical.

- **Alain (29)** a été producteur de légumes dans la zone légumière de St Pol de Léon. Il a été reconnu en maladie professionnelle liée aux pesticides pour 2 maladies : la **maladie de waldenstrom** et un **lymphome non hodgkinien**. Aujourd’hui, il participe au groupe du Collectif du Finistère et accompagne les victimes des pesticides.
- **Philippe (56)** a travaillé dans le conseil pour l’élevage ; beaucoup de ses collègues sont décédés. Il a apprécié le pique-nique du Morbihan. L’action contre la loi Duplomb a donné de la visibilité à l’action du Collectif afin de ne pas laisser le monopole de la parole à la FNSEA.

1- Vie du Collectif

Pique-niques départementaux

Comme l’an passé, chaque département a organisé un pique-nique rassemblant adhérents, sympathisants, malades, riverains, familles :

- **Dans le Finistère (29)**, à QUIMPER le **6 juillet** chez Hélène et Pascal – 45 personnes
- **Dans le Morbihan (56)**, à ST NOLFF le **31 juillet** dans une salle communale – 25 personnes
- **En Ille et Vilaine (35)** à AMANLIS le **16 août** chez Joseph et Purification – 45 personnes
- **Dans le Maine et Loire (49)** à NUEIL SUR LAYON, le **31 août** chez Annick et Robert – 50 personnes
- **En Loire Atlantique (44)**, à COUFFE le **6 septembre** dans une salle communale – 35 personnes

Reste en **Côtes d’Armor (22)**, à MERDRIGNAC le 23 septembre, dans une salle au Val de Landrouet.



Tous les retours sont très positifs :

« Cela permet d'entrer en contact avec d'autres malades, de créer des liens.
Des riverains échangent avec des agriculteurs. Cela permet de créer une dynamique.
Beaucoup de chaleur humaine, d'empathie. Tout le monde peut s'exprimer, pleurer si besoin.
Cela crée de la cohésion, permet de mettre des visages derrière les noms. »

Les journaux locaux ont rendu compte de ces pique-niques :

- Finistère : <https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/parkinson-cancers-de-la-prostate-ce-collectif-accompagne-et-soutient-les-victimes-des-pesticides-812b45f0-5a76-11f0-a250-ccec68869d1d>
- Morbihan : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-nolff-56250/pesticides-a-saint-nolff-des-victimes-ont-temoigne-68ae3f54-6e2c-11f0-a697-d26efa6b0818>
- Ille et Vilaine : <https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/les-riverains-aussi-peuvent-tomber-malades-en-bretagne-les-victimes-de-pesticides-temoignent-286243a4-7ac1-11f0-918c-237d7f802514>

Développement de groupes départementaux du Collectif

Face à la demande sans cesse croissante d'accompagnement pour des maladies professionnelles et face aux questions des riverains inquiets, il est nécessaire de développer des groupes d'adhérents à l'échelon départemental, déterminés à agir. Ce groupe départemental se réunit régulièrement, accompagne les malades et les riverains de son département. Il représente le Collectif sur le département auprès de la presse et d'autres associations avec lesquelles nous travaillons. Il prend les initiatives qu'il juge nécessaires (réunions, mobilisations, soutien au Tribunal judiciaire...).

Voici les contacts par département :

Côtes d'Armor	Gisèle GARREAU - gisele.garreau@wanadoo.fr René LOUAIL - Louail.rene@gmail.com
Finistère	Daniel BODENES - daniel.bodenes@wanadoo.fr Marcel BRELIVET - marcel.brelivet@laposte.net
Ille et Vilaine	Henri BUSNEL - henri.busnel@laposte.net Marie France ANDRE - mfjlandre@free.fr
Loire Atlantique Vendée	Guy et Mthé GILET - guy.gilet@wanadoo.fr Jean Yves PIVETEAU - piveteau.jeanyves@orange.fr Gilles RAVARD - gilles.ravard@orange.fr
Maine et Loire	Monique et Patrick SAVATIER - savatier.monique@lilo.org Michèle PERCHE - micheleperche@orange.fr
Mayenne	Emilie GODEAU - emilie-godeau-com@wanadoo.fr
Morbihan	Jean Marc BOURNEUF - jean-marc.bourneuf@orange.fr Annick LE MENTEC - ann.lementec@gmail.com
Sarthe	Bertrand CREPEAU - coudraie@gmail.com

En Eure et Loir (28), une association de victimes des pesticides vient de se constituer :

Collectif de soutien aux victimes des pesticides d'Eure et Loir (28)	Jean Mary LOURY - soutienvictimpesticides28@mailo.com Michel DAVIET - Michel.daviet68@gmail.com
---	--

Espace Adhérents+

Comme expliqué lors de précédentes réunions, nous avons créé un Espace ADHÉRENTS+ sur le site web du Collectif, où se trouve un Carnet d'Adresses des adhérents qui souhaitent participer à cette initiative. Objectif : permettre aux adhérents de communiquer directement entre eux sur des sujets d'intérêt commun, voire de créer des groupes d'échange ou de travail.

Une cinquantaine d'adhérents ont à ce jour rejoint ce groupe.

Afin d'avoir un retour des participants sur son fonctionnement, une réunion en visio sera organisée.

Comment participer ?

- Cliquer sur ce lien : <https://framaforms.org/demande-dacces-a-lespace-adherents-du-collectif-1740997549>
- Remplir le questionnaire et accepter la Charte
- Si vous êtes adhérents, nous vous enverrons votre identifiant et mot de passe personnel (que vous pourrez modifier) pour accéder à l'Espace ADHÉRENTS+.

Renouvellement des adhésions 2025

En 2025, vous pouvez adhérer ou ré-adhérer (10 €) :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire :
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides

Point sur les reconnaissances en maladie professionnelle en 2025

Vous trouverez ci-joint le bilan de 10 ans d'activité du Collectif.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/bilanSoutienVictimesPesticides.pdf>

En 2025, 45 personnes ont été reconnues à ce jour.

Sclérodermie	1
Glioblastome	3
Lymphome / myélome	9
Parkinson	15
Cancer de la prostate	17

Le rythme des demandes d'accompagnement par mois s'est accéléré : environ 12 par mois. Le département le plus concerné : le Finistère, en particulier la zone légumière.

Pourquoi cette augmentation ? Sans doute parce que notre Collectif est de plus en plus connu, parce que les médecins sont mieux informés et en avertissent leurs patients, parce que le tabou du lien entre pesticides et maladie diminue dans le milieu agricole...

Répartition par département des reconnaissances :

Finistère	11
Maine et Loire	8
Côtes d'armor	5
Ille et Vilaine	5
Loire Atlantique	4
Morbihan	2
Hérault	2
Autres	8
	45

Aveyron, Corrèze, Dordogne, Meuse, Orne, Sarthe, Vaucluse, Yonne

Décès de membres du Collectif

Ces derniers mois, plusieurs personnes sont décédées des suites de leur maladie :

- **Joël LOISON**, paysan en Meurthe et Moselle, est décédé le 30 mars à l'âge de 63 ans, des suites d'un **adénocarcinome pulmonaire et d'un cancer de la prostate**. C'était un ami de Christian JOUAULT par l'intermédiaire duquel il était entré en contact avec le Collectif.
- **Odile VAYSSIERE** : paysanne à ARGENS EN AUBRAC (12), elle est décédée le 15 mai d'un **glioblastome** à 51 ans, laissant 2 enfants de moins de 20 ans ; elle avait été reconnue en maladie professionnelle en janvier 2024.
- **Albert CHOTARD** : paysan à ST RAOUL (56), passionné de vieux tracteurs, il est décédé le 31 mai de la maladie parkinson à l'âge de 78 ans.
- **Marial LAURENT** : paysan à CRAON (56), il a été reconnu en maladie professionnelle pour **Alzheimer** en février 2023 et est décédé le 22 juin à l'âge de 84 ans.
- **Marie Annick** est décédée le 19 juillet à ST GREGOIRE à l'âge de 66 ans ; son décès est en lien avec son électro et chimico-sensibilité ; nous n'arrivons pas à faire avancer le combat pour que ces maladies soient prises en compte par le corps médical et plus largement par chacun de nous. La colère de celles et ceux qui souffrent de cette hyper-sensibilité est légitime.
- **Christian HUARD**, arboriculteur, est décédé le 1^{er} août à l'âge de 76 ans à VERNOIL FOURRIER (49). Il a été reconnu en maladie professionnelle pour parkinson en août 2022.

Nos démarches auprès des Tribunaux Judiciaires

- **Suite à l'audience du 23 septembre 2024 au TJ de QUIMPER :**

Le Tribunal a suivi notre demande de revoir la date de consolidation fixée par le FIVP pour le cancer de la prostate de P. LUCAS ; elle a été avancée du 10/09/22 au 15/2/20, soit 31 mois de rente à verser rétroactivement à Pierre !

- **Suite à l'audience du 14 mars 2025 au TJ de RENNES :**

- JC CHEVREL : avant de conclure sur la faute inexcusable de l'employeur, attendre de la décision fin octobre de la Cour de Cassation relative à la contestation déposée par AGRIAL.
- M. PELATRE : renvoi vers un second CRMP pour statuer sur la reconnaissance en maladie professionnelle d'une *démence fronto-temporale (DFT)*
- C. TROCHU : débouté de sa demande de révision de la date de consolidation pour sa maladie de *parkinson*
- J. LENDORMY : confirmation de la reconnaissance en maladie professionnelle de la *démence à corps de Lewy (DCL)*
- H. BROSSAULT : renvoi vers un 2nd CRMP pour statuer sur la reconnaissance en maladie professionnelle d'une *polyradiculonévrite*

- **Suite à l'audience du 19 mai au TJ de VANNES**

B. PERAIS est débouté de sa demande de reconnaissance en maladie professionnelle pour un cancer de la vessie, maladie hors-tableau.

Nous allons contester cette décision.

- **Suite à l'audience du 27 mai au TJ de RENNES**

Nous attendons la décision du Tribunal pour deux infirmières au Centre anticancéreux Eugène Marquis à RENNES ; pour l'instant, pas de réponse pour Renée (cancer du côlon) ; pour Marie Pierre SENECHAL (cancer du sein et du côlon), la demande est renvoyée vers le CRRMP de Normandie.

- **Suite à l'audience du 4 juin au TJ de NANTES**

Julien PLEHIERS-GUILLARD, salarié espaces verts, victime d'un lymphome, a été débouté de sa demande de reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur.

- **Soutien à J. SUTEAU au TJ d'ANGERS**

Le **5 septembre**, une dizaine de personnes sont venues soutenir Jo SUTEAU au pôle social du Tribunal Judiciaire d'Angers ;

Il conteste la date de consolidation fixée par le FIVP pour son cancer de la prostate.

Plaideoirie de F. LAFFORGUE ;
Délibéré : 15 décembre 2025



Collaboration avec Cancer Colère



Nous avons rencontré Fleur BRETEAU au Festival les RESISTANTES début août dans l'Orne.

Fleur vient de créer le Collectif CANCER COLERE :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-vendredi-05-septembre-2025-8935746>

Elle a assisté à une multiplication de cancers dans son milieu familial et amical. Elle est elle-même atteinte en 2020 d'un premier cancer du sein, et d'un deuxième en 2024. Elle entame en janvier 2025 une chimiothérapie au moment où débute au Parlement l'examen de la loi Duplomb, et ulcérée par les arguments des partisans de cette loi, elle fonde le collectif baptisé Cancer colère, le lendemain de l'adoption de la proposition de loi au Sénat, avec l'objectif de « politiser le cancer en le rendant visible ».

Elle pointe les responsabilités de l'agro-industrie et des produits phytosanitaires, et notamment les pesticides dans le développement des cancers. Elle déclare ainsi : « Le cancer est une épidémie dont les causes, notamment l'usage hasardeux des pesticides et les inégalités sociales, sont structurelles et politiques. Le problème, c'est qu'on n'en parle pas ».

Le 8 juillet 2025, lors de l'adoption de la loi à l'Assemblée nationale, elle prend la parole avec véhémence dans l'hémicycle et déclare : « **Vous êtes les alliés du cancer, et nous le ferons savoir !** ».

Nous avons décidé d'allier nos forces.

Rédaction (en cours) de guides pour les accompagnateurs, les médecins et les victimes

Face à l'élargissement du Collectif, nous sommes en train de rédiger différents guides :

- Pour aider des membres du Collectif dans l'accompagnement de victimes de pesticides dans les démarches de reconnaissance en maladie professionnelle,
- Pour informer les médecins sur les maladies professionnelles liées aux pesticides et sur leur rôle vis-à-vis des victimes de ces maladies
- Pour aider le malade à « parler » à son médecin traitant qui n'est pas toujours « au courant ».

Le scandaleux formulaire informatique du CERTIFICAT MEDICAL FINAL !

Après que le malade ait été reconnu en maladie professionnelle, le médecin traitant doit remplir un CERTIFICAT MEDICAL FINAL sur lequel il inscrit la date de consolidation (= stabilisation) de la maladie.

Cette date doit se référer à un compte-rendu médical établi par le spécialiste ou le médecin.

Elle détermine le début de versement de la rente à la victime → donc l'enjeu financier est important pour le malade ... et la MSA.

Aujourd'hui, la MSA et la CNAM incitent les médecins à remplir ce formulaire de manière informatique et ne leur distribuent plus les formulaires CERFA papier utilisés jusqu'à présent.

Or nous venons de découvrir que le logiciel de la CNAM oblige le médecin à saisir comme date de consolidation, la date du jour auquel il reçoit le demandeur, date totalement aléatoire et indépendante du parcours médical du malade.

Nous avons informé le FIVP de cette situation, « illégale » et qui lèse le malade en l'empêchant de toucher des arriérés de rente qui peuvent s'élever à des milliers d'euros.

Pourquoi les responsables de la CNAM et de la CCMSA laissent-ils durer ce bug informatique (?), sinon pour faire des économies sur le dos des victimes des pesticides, reconnus en maladie professionnelle ?

Nous attendons qu'ils réagissent au plus vite !

The screenshot shows a digital form with the following fields:

- NATURE ***: Options: Accident du travail (unchecked) and Maladie professionnelle (checked).
- CONSTATATIONS**:
 - Date de la première constatation médicale *: 01/10/2005
 - Type *:
 - Guérison (unchecked)
 - Consolidation avec séquelles (checked)
 - Date déclarée de la consolidation *: 04/07/2025
 - Séquelles *:
 - Considérez la nature, le siège et la localisation des séquelles

Dépôt d'une proposition de loi concernant les maladies professionnelles

Au fur et à mesure de l'expérience que nous avons acquise, des obstacles à la reconnaissance en maladie professionnelle, nous avons identifié à ce jour cinq réformes essentielles à y apporter :

- 1- Les personnes relevant du Régime Agricole et remplissant les conditions d'un tableau de maladie professionnelle (maladie, durée d'exposition, délai de prise en charge, liste de travaux) devraient être reconnues **automatiquement** par la MSA (ou la CPAM), sans avoir de démarche à effectuer.
- 2- La rente liée au taux d'IPP devrait prendre effet à la date de première constatation médicale si celle-ci est postérieure à la création du tableau ; si la date de première constatation médicale est antérieure à la création du tableau, la rente devrait démarrer à la date de création du tableau¹.
- 3- Les personnes relevant du régime général (CPAM), victimes des pesticides, doivent bénéficier du même droit à la reconnaissance en maladie professionnelle que celle relevant du régime agricole.
- 4- Le montant des rentes versées aux personnes reconnues en maladie professionnelle liée à l'utilisation des pesticides, devrait être pris en charge **intégralement**, non pas par la MSA (ou la CPAM), mais par les fabricants et les vendeurs de pesticides.
- 5- Le membre représentant des fabricants de pesticides n'a pas sa place dans le conseil de gestion du FIVP.

Mathilde HIGNET, député de la France Insoumise d'Ille et Vilaine, nous a proposé de convertir ces demandes de réforme en proposition de loi (PPL), ce que notre Collectif a accepté.

Ce projet de proposition de loi (PPL) a été déposé le **8 août** à l'Assemblée Nationale lors de la vote de la loi Duplomb :

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b1748_proposition-loi

Le **21 août**, deux membres du Collectif, Denis et Sylvie, ont présenté notre Collectif et la proposition de loi à l'université d'été de LFI :

<https://www.youtube.com/watch?v=RnrEbS1qfFM>



Soutiens à venir, au Tribunal

18-sept-25	9h	Tribunal Judiciaire pour : - reconnaissance en maladie professionnelle pour un cancer du poumon de Jean Paul RENAUD - contestation de la date de consolidation de JY VIVIEN	NANTES
01-oct-25	14h	Audience à la Cour d'appel de Rennes pour Claude LE GUYADER contre la décision rendue le 10 décembre 2020 par le TJ de ST BRIEUC	RENNES
01-oct-25	9h	Audience au TJ pour contester la date de démarrage de la rente de veuve pour Nicole	LE MANS
20-oct-25		Tribunal Judiciaire pour contestation date de consolidation pour Michel DAVIET	VERSAILLES
20-nov-25	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation du taux d'IPP pour Marie Jeanne DAGUIN	BORDEAUX (33)

3-Protection des riverains

Publication d'une brochure pour les riverains :

Nous avons mis à jour notre brochure de conseil aux riverains :

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/brochureRiverains_9fevrier2025.pdf

Point sur la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle de Marie Thé

Nous avons entamé auprès de la CPAM, la démarche de reconnaissance pour une riveraine, atteinte d'un myélome.

La CPAM a opposé un refus que nos avocats contestent maintenant auprès de la Commission de recours amiable (CRA). A suivre.

- Publication d'un reportage réalisé par 3 étudiants journalistes à l'UCO d'Angers près de MThé et Guy GILET
- <https://resonance-angers.fr/les-pesticides-cest-pas-des-salades/>

Personnes infectées par des produits antiparasitaires

Depuis quelques semaines, nous avons été contactés par plusieurs personnes intoxiquées accidentellement par des produits antiparasitaires pour les chiens et chats (contre les puces, les tiques...), contre les mites, les punaises etc...

Les intoxications ont été provoquées par un contact avec la peau, l'inhalation...

Pour plusieurs personnes, ces produits ont été mis en œuvre par des entreprises spécialisées pour traiter un appartement et la responsabilité de ces entreprises est mise en cause ; pour d'autres, c'est sur leur lieu de travail (fipronil) ou suite à la manipulation d'un emballage défectueux.

Dans tous les cas, ces personnes se retrouvent très seules et démunies face aux entreprises concernées, l'ARS, le centre antipoison, éventuellement des médecins qui expliquent les symptômes par des problèmes psychologiques.

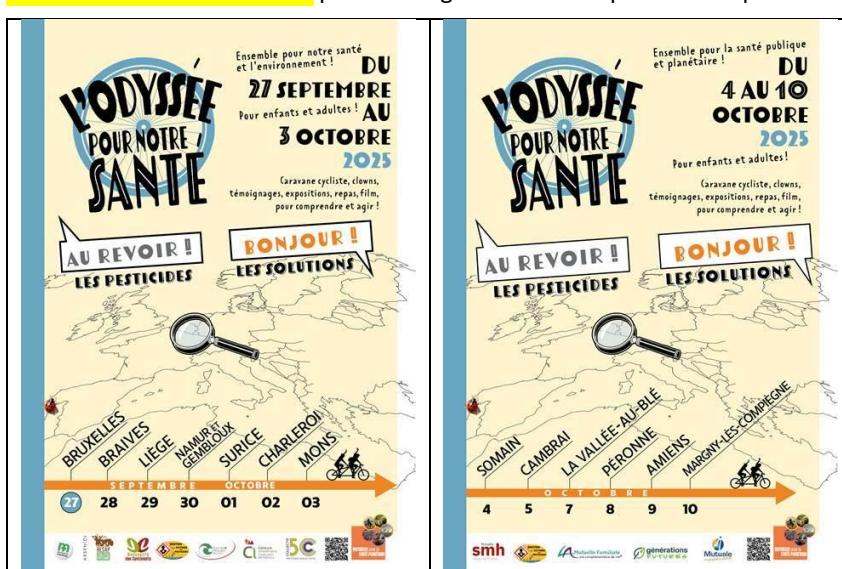
Notre Collectif s'efforce de les écouter et de les accompagner dans leurs démarches.

4- Actions à venir

Odyssée pour notre santé avec la Fédération des mutuelles pour une santé planétaire

Après le tour du Béarn en juin dernier, voici le lancement du tour d'Europe par la Fédération des Mutuelles pour une santé planétaire : <https://youtu.be/DKuKJfzxdCY?si=NcMyMaVRLDVpzuZB>

Du 27 septembre au 10 octobre, une dizaine de membres du Collectif, pour la plupart victimes des pesticides, vont se relayer entre BRUXELLES et AMIENS pour témoigner des conséquences des pesticides sur leur vie et de leur espoir de changement.



Marche pour défendre la santé environnementale et une agriculture respectueuse du vivant.

Samedi 20 septembre 2025 à LA ROCHELLE, rdv pour deux temps forts portés par **Avenir Santé Environnement**, au cœur d'un mouvement citoyen pour une agriculture respectueuse du vivant et une santé environnementale renforcée :

- **Marche nationale – Appel de La Rochelle**

Rendez-vous à 10h30 devant la gare de La Rochelle

Cette marche mobilisera citoyens, scientifiques, associations et élus autour d'un message fort : Sortons des pesticides de synthèse et exigeons un changement de modèle agricole.

- **Conférence publique – Comprendre, agir, débattre**

À 14h - Espace Encan, trois tables rondes thématiques

- Santé : impacts des modèles agricoles sur la santé publique
- Citoyenne : témoignages d'acteurs de terrain et d'initiatives locales
- Regards politiques : échanges avec élus et responsables.



Secrets Toxiques en VENDEE

LA ROCHE-SUR-YON

Mardi 16 septembre à 20h30

Cinéma Le Concorde

En partenariat avec ATTAC Vendée. En présence d'Aurélie Germain Chargée de mobilisation pour Secrets Toxiques, Christian Pacteau membre de la LPO et administrateur de Générations Futures, Jean-Yves Pivotteau du CSVPO, Sébastien Guilhemjouan Paysan de Nature et GAB Vendée, Philippe Rabaud Terre et Rivières et ATTAC.

MACHECOUL-SAINT-MÊME

Mardi 23 septembre à 20h00

CinéMachecoul

En partenariat avec l'ICRePSE dans le cadre de «septembre en or». En présence Marie Thibaud fondatrice Stop aux cancers de nos enfants et au bureau de l'ICRePSE, Mickaël Derangeon Vice-président d'Atlantic'Eau, Magali Fenech directrice de campagne de Secrets Toxiques, Aurélie Germain Chargée de mobilisation, Christian Pacteau membre de la LPO et administrateur de Générations futures, Gilles Ravard du CSVPO.

Prochaines projections en Mayenne

Le film - témoignage de JC COGREL : « **il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là** » sera projeté en Mayenne :

- 11 septembre, 20h15 Cinéma Le Palace, **CHATEAU GONTIER**
- 23 septembre, 20h Cinéma Le Majestic, **MONTSURS**
- 7 octobre, 20h Cinéma L'Avant-Scène, **LAVAL**
- 17 novembre, 20h Tiers-lieu Les Gribouilleurs, **SAINTE SUZANNE**
- 27 novembre, 20h Tiers-lieu La Bagagerie, **SAINT DENIS DE GASTINES**



4- Autres points

Lutte contre la loi DUPLOMB

Nous avons participé à la lutte contre cette loi :

- **8 juillet** : Interview de B. MOREL et G. GARREAU en ouverture du journal de 8h sur France Inter https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-info-de-france-inter/l-info-de-france-inter-7198610?fbclid=IwY2xjawLaHYlleHRuA2FlbQlxMQABHrVhAOstpHFhe4mGohRuL6D0ndlTZ19URjfV14eFmd0hKkP7lHtzivqpxIK_aem_ki4jmdnvWHWsJ8hn9iDB4w
- **11 juillet** : Publication d'un communiqué de presse : « *la Bretagne refuse la loi Duplomb* » <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/laloiduplombrejeteeparlesbretons/>
- **21 juillet** : Interview d'H. BUSNEL et M. BESNARD par FR3 Bretagne sur la loi Duplomb <https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/petition-contre-la-loi-duplomb-c-est-un-ouf-de-soulagement-pour-le-collectif-de-soutien-aux-victimes-des-pesticides-3190998.html>
- **4 août** : Publication d'un communiqué de presse : « *jusqu'où un lobby peut-il agir contre l'intérêt général ?* » <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/250804CP-lobbyContreInt%c3%a9r%c3%aatG%c3%a9n%c3%a9ral.pdf>

Témoignages de membres du Collectif

Les membres du Collectif ont été très sollicités par les médias pendant cet été :

8 juillet	Interview de Jacques et Michèle FORTIN (Orne) par FR3 Normandie https://france3-regions.franceinfo.fr/normandie/orne/victime-des-pesticides-il-denonce-la-loi-duplomb-aujourd-hui-on-sait-donc-pour-moi-ceux-qui-continuent-ils-sont-coupables-3184941.html
22 juillet	Interview de G. RAVARD (44) dans Ouest-France https://www.ouest-france.fr/environnement/pourquoi-je-nai-pas-pense-aux-risques-cet-agriculteur-sinterroge-apres-son-cancer-790645de-6618-11f0-8d96-1f3c0ceaabc2
22 juillet	Interview de M. BRELIVET (29) dans le Télégramme : https://www.letelegramme.fr/bretagne/jai-herite-dun-cancer-et-fait-des-degats-a-cause-des-pesticides-ancien-agriculteur-a-dirinon-marcel-brelivet-incarne-la-petition-contre-la-loi-duplomb-6859238.php
23 juillet	Interview de Jacques et Michèle FORTIN par FR3 NORMANDIE https://www.youtube.com/watch?v=lFxNOYyg07M
7 août	Interview de M. BESNARD dans Ouest-France par Laetitia JACQ-GALDEANO https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/entretien-face-aux-dangers-des-pesticides-pas-un-agriculteur-ne-peut-dire-quil-ne-sait-pas-3ddba8c2-7208-11f0-8a41-8cab56b0e4bf
7 août	Article dans Ouest-France sur le Collectif par Laetitia JACQ-GALDEANO : https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/en-bretagne-le-parcours-du-combattant-des-paysans-malades-des-pesticides-eedde7d4-7145-11f0-98d0-ec518692189f
8 août	Interview de J. PHELIPPE (35) par FR3 web : https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/c-est-deja-une-bonne-chose-mais-les-opposants-a-la-loi-duplomb-entre-soulagement-et-mefiance-3199332.html
18 août	Rassemblement de soutien aux marcheurs du COAADEP (ouvriers de Martinique contre le chlordécone) à ST MALO : https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/ils-marchent-a-travers-la-france-pour-visibiliser-la-lutte-contre-le-chlordecone-4c6e5c68-7c0d-11f0-918c-237d7f802514

5- Evènements auxquels nous avons participé

7-10/08/2025	Festival les résistantes : https://lesresistantes.fr/ 	Table-ronde avec notre Collectif, F. LAFFORGUE et A. THEBAUD -MONY https://lacledesondes.fr/article/le-long-combat-des-victimes-des-pesticides	ST HILAIRE DE BRIOUZE (61)
24-août-25	Stand à la fête Échanges Solidarité 44		TREFFIEUX (44)
26-août-25	Université d'été des mouvements sociaux et solidaires (UEMSS) 26 août : témoignages du Collectif		BORDEAUX (33)
29-31-août-25	Fête de la Terre		LA FONTAINE DANIEL (53)
31-août-25	Fête de la nature		MALICORNE SUR SARTHE
04-sept-25	ciné-débat Secrets Toxiques Avec la participation de JY PIVETEAU		FONTENAY LE COMTE
06-sept-25	Forum des associations		BETTON (35)

7- Evènements à venir

21-sept-25	20H	projection du film "SUR LA PAILLE"	GUICHEN
26-sept-25	20h	ciné-débat avec le film ZUT	LORIENT
27-28-sept --25		salon "bio en fête"	MUZILLAC (56)
05-oct-24	journée	Fête de l'eau, organisée par Association BISE Brivet Initiatives Santé Environnement	PONTCHATEAU (44)

8-Prochaine réunion :

Mercredi 3 décembre 2025

20h

Un lien zoom vous sera envoyé